



LA CITÉ D'ARTISTES
ANCIEN COUVENT LEVAT

NOUVEAU LIEU
DE CRÉATION
ÉCONOMIQUEMENT
INNOVANT ET
ÉCOLOGIQUEMENT
RESPONSABLE



L'ATELIER
JUXTAPOZ

S O M M A I R E

01	Un nouveau lieu de création	4
	• un lieu de création pluridisciplinaire	5
	• un mode d'occupation original qui a su convaincre	5
	• un projet économiquement innovant	6
	• un projet écologiquement responsable	7
02	Calendrier & Détails	7
03	Plan du site & résidents	8
04	Contexte de la mise à disposition du couvent : le projet « Quartiers Libres »	9
05	Un lieu atypique : le couvent	11
06	Juxtapoz en quelques mots	12
07	Juxtapoz en quelques chiffres	13

Forte de sa précédente expérience sur l'ancienne école Saint-Thomas D'Aquin (pépinière artistique réunissant une vingtaine d'ateliers), Juxtapoz s'est vue confier l'ancien couvent Levat (13003) pour 3 ans par la ville de Marseille.

Sur ce site d'1,7 hectare, l'association assure le gardiennage, la sécurité, l'entretien des lieux, et assume l'ensemble des charges et des assurances nécessaires au bâti et à son activité.

En contrepartie, l'association y met en place son projet de « cité d'artistes », un lieu éco-responsable à tarif modéré réunissant artistes, artisans et indépendants, favorisant la création et les interactions interdisciplinaires. Un évènement artistique entièrement ouvert au public y verra le jour au printemps/été 2018.

Pour la ville de Marseille c'est l'opportunité de soutenir et de participer activement à l'essor de la création artistique marseillaise tout en évitant de lourds frais de gardiennage.

UN LIEU DE CRÉATION PLURIDISCIPLINAIRE

Juxtapoz met actuellement en place une « cité d'artistes » sur l'ancien couvent Levat : une multitude d'activités artistiques en particulier les arts visuels seront représentés. Au total, une quarantaine d'ateliers et plus de soixante-dix personnes évolueront dans ce lieu de création. Véritable lieu de travail, d'échange, d'expérimentation et d'innovation, la « cité d'artistes » va favoriser les collaborations et permettre la mutualisation de réseau et de matériel.

La cité d'artistes est un projet économiquement innovant, et écologiquement responsable.

Plus de 1000 m² ont été attribués aux ateliers d'artistes et aux bureaux de structures culturelles, 150 m² vont être aménagés en logement pour accueillir des résidences d'artistes, un appartement de 60 m² est habité par le gardien du lieu, et l'ancienne chapelle de 400 m² servira d'espace de répétition et de diffusion.

UN MODE D'OCCUPATION ORIGINAL QUI A SU CONVAINCRE

En 2014 Juxtapoz signe un bail précaire d'un an avec un promoteur immobilier. Le bail concerne une ancienne école de 4500 m² en plein cœur de Marseille, et donne la liberté à Juxtapoz d'entreprendre les projets artistiques qu'elle souhaite sur le site en échange du gardiennage, de la sécurité et du paiement des charges.

Pour l'association c'est un moyen d'éviter le coût d'un loyer exorbitant qui freineraient le développement de ses projets. Pour le promoteur, c'est la solution pour éviter le recours à une société de gardiennage 24 heures sur 24 et de se soustraire au paiement des charges afférentes.

Pendant cette année d'occupation, Juxtapoz organise l'exposition Aux Tableaux ! qui accueillera plus de 43000 visiteurs (dans les parties maternelle, primaire et lycée), et monte parallèlement une pépinière artistique d'une vingtaine d'ateliers et d'une quarantaine de résidents (dans la partie collège).

Le bail a été prolongé d'une année, l'association a ainsi fait perdurer sa pépinière. A la fin du contrat, l'association a quitté les locaux, et le promoteur a initié les travaux pour transformer l'école en de nombreux logements. Chacun a ainsi profité de cet échange le temps imparti.

Cette expérience a définitivement convaincu l'association et le promoteur de la portée bénéfique d'un tel engagement. Elle a également inspiré la ville de Marseille nouvellement propriétaire du couvent et de ses jardins d'1,7 hectare.

A l'horizon 2021 un projet de jardin public sur le site verra le jour. En attendant, la mairie a laissé la gestion du lieu à l'association qui occupe le site depuis le 3 janvier 2017.

À première vue, il peut paraître contraignant de disposer d'un lieu pour une période éphémère, c'est en réalité l'inverse. La dynamique de projet se « déclenche » beaucoup plus rapidement, et il est très stimulant d'allier l'action à la réflexion. L'évolution constante du site motive à la fois la structure porteuse mais également les résidents et autres acteurs du projet.

UN PROJET ÉCONOMIQUEMENT INNOVANT

L'association Juxtapoz a pensé un modèle économique assurant une autonomie financière sur la gestion du site (charges, salariés, etc.) tout en permettant aux personnes et structures en développement de rejoindre le projet.

Ce choix de tarification modérée permet notamment aux résidents de développer leur activité ou d'investir plus facilement dans des machines et du matériel. Les résidents contribuent seulement aux charges du lieu et de l'association.

MISE A DISPOSITION D'UN ATELIER DE TRAVAIL

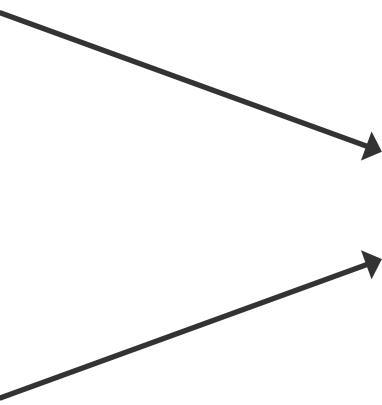
(eau, électricité, gaz, taxe d'habitation, internet,
4 salariés)

7 euros / m² par mois



ESPACES COMMUNS
MATÉRIEL D'ENTRETIEN
MISE A DISPOSITION
DU MATÉRIEL TECHNIQUE

10 euros / personne par mois



OBJECTIFS

- Mettre à disposition des espaces de travail à un coût modéré
- Soutenir la création artistique, notamment marseillaise
- Faciliter les synergies et interactions entre artistes, artisans et structures culturelles
- Être en autonomie financière sur le lieu
- Palier le manque d'ateliers d'artistes à Marseille

Économiquement innovant, ce modèle vise à soutenir la création tout en assurant une autonomie à la structure porteuse, Juxtapoz.

UN PROJET ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLE

Soucieuse des problématiques actuelles, Juxtapoz s'investit de manière écologiquement responsable. Dès le montage du projet, l'association a intégré cette question à sa réflexion. La convention signée par chaque résident précise la démarche éco-responsable dans laquelle s'inscrit le projet et les « invite » à la respecter. Cette dynamique d'implication des résidents ne peut valablement exister que si des outils et des actions concrètes sont développés par la structure porteuse.

La première décision de l'association Juxtapoz a été de souscrire à un fournisseur d'énergie garantissant une électricité 100 % verte. Nous développons et aménageons des « initiatives » écologiques sur le site : mise en place de poubelle de tri sur l'ensemble du lieu, acheminement de ces déchets sur les sites de tri de la ville par Juxtapoz, mise en place d'un compost, investissement dans des ampoules Led pour le lieu, création d'un parc à vélo. Ces initiatives visent à favoriser cette démarche écologique et surtout à faciliter sa mise en oeuvre.

D'autres investissements plus conséquents seront envisagés : récupérateur d'eau, poêle à granulés pour chauffer certains espaces, etc.

Visant à encourager cette démarche et à développer d'autres actions, des bilans énergétiques quantitatifs et qualitatifs seront établis et diffusés.

3 janvier 2017	Mars 2017	Mai 2017	Juin 2017	Septembre 2017 à Mai 2018	Juin 2018
Arrivée de l'association Juxtapoz					
<ul style="list-style-type: none"> • Travaux d'aménagement pour la maison du gardien • Travaux d'électricité et de plomberie • Enlèvement des encombrants 	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux d'électricité et de plomberie • Travaux d'aménagement des ateliers du RDC • Attribution d'atelier aux résidents de l'ancienne pépinière • Embauche de 2 salariés (technique) 	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux d'électricité et de plomberie • Travaux d'aménagement des ateliers du 1^{er} étage • Lancement de l'appel à candidature pour les ateliers disponibles et sélection des futurs résidents • Mise en place d'une charte éco-responsable • Rangement des extérieurs • Installation du « parc matériel » interne 	<ul style="list-style-type: none"> • Emménagement définitif du gardien • Travaux d'électricité et de plomberie extérieure • Travaux d'aménagement des ateliers du 2^{ème} étage • Mise en place d'une charte éco-responsable • Accueil d'un stagiaire pendant 2 mois 	<p>CITÉ D'ARTISTES AU COMPLET</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place des espaces communs pour la cité d'artistes • Création d'un parc à vélo • Accueil ponctuel du public • Embauche d'un coordinateur/référent pour la cité d'artistes • Aménagement des extérieurs (toilettes sèches, point d'eau, etc.) 	<p><u>SEPTEMBRE À DÉCEMBRE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil ponctuel du public • Mise aux normes de sécurité (bâtiment et extérieurs) pour accueillir l'exposition • Aménagement des habitations/résidences d'artiste • Réflexion et direction artistique de l'exposition • Contacts artistes + logistique • Recherche de partenaires/mécènes <p><u>JANVIER À MAI</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil des artistes en résidence • Communication et RP exposition • Signalétique des extérieurs et de l'exposition
					INAUGURATION

MISE AUX NORMES DU BÂTIMENT & INSTALLATION DES ATELIERS

L'ancien couvent était très bien entretenu mais a nécessité de gros travaux pour mettre en place ce projet de cité d'artistes. Ces investissements ont été faits et mesurés suivant le temps d'occupation des lieux : trois ans. Pour des raisons économiques (frais de gestion du lieu, charges courantes, investissements, etc.), l'association a choisi d'entreprendre de simples travaux de mise aux normes afin de fournir le plus rapidement possible un espace de travail fonctionnel à chaque résident. De janvier à mai, la plomberie a été refaite pour avoir de l'eau potable, éliminer les nombreuses fuites et réduire la consommation d'eau. D'importants

travaux électriques ont été réalisés, l'électricité étant presque inexistante ou dans un mauvais état. Enfin quelques travaux d'aménagement et de maçonnerie ont été nécessaires pour mettre en place les ateliers (abatage de cloison, dégagement des gravas, etc.).

En mars, un appel à candidature a été lancé pour permettre à tout artiste, artisan ou structure culturelle d'intégrer la cité d'artiste et de bénéficier d'un atelier. Les candidatures les plus en adéquation avec le projet d'ensemble et permettant le maximum d'échange et de synergies entre les résidents ont été privilégiées. La dynamique quotidienne de la cité d'artistes doit être impulsée par l'implication des personnes et structures présentes.

A partir de juin, nous allons « optimiser » les espaces communs de la cité d'artistes (cuisine commune, salle de réunion/formations, etc.) Une fois ces travaux d'aménagement effectués, la priorité sera donnée aux extérieurs. C'est un travail important allant de la sécurisation des espaces, à leur délimitation en passant par leur aménagement (toilettes sèches, point d'eau, espace de vie, etc.).

HABITATION / RÉSIDENCE ARTISTIQUE

Au 1er étage de la maison du gardien, un appartement équipé de quatre chambres, un salon, une cuisine et une salle de bain sera aménagé pour accueillir des artistes en résidence.

Attenant à un jardin privé, ce logement permettra à l'association d'héberger des artistes pour ses propres projets (exposition 2018, performances) et de le proposer aux structures cherchant un logement pour ses artistes de passage à Marseille.

Le logement pourra recevoir de manière courte ou plus prolongée, des artistes nationaux ou internationaux. Différents modèles de résidences pourront être imaginés : du simple logement à une résidence plus « complète » avec mise à disposition d'un atelier et de matériel dédié à l'artiste résident afin qu'il puisse produire sur place son ou ses œuvres. La création sera ainsi facilitée grâce à la mise à disposition d'un lieu de vie et de création, des moyens financiers, techniques et humains.

A compter de septembre 2018, l'association entreprendra les travaux nécessaires.

PROJET D'OUVERTURE EN 2018

Pour la période printemps/été 2018, nous prévoyons d'ouvrir au public autour d'une exposition d'art contemporain urbain regroupant plus de 30 artistes. Un parcours artistique allant de la chapelle jusqu'aux 17000m² d'extérieurs dévoilera l'ensemble des créations.

Oeuvres picturales, installations, sculptures, fresques sont autant de supports qui viendront nourrir ce propos.

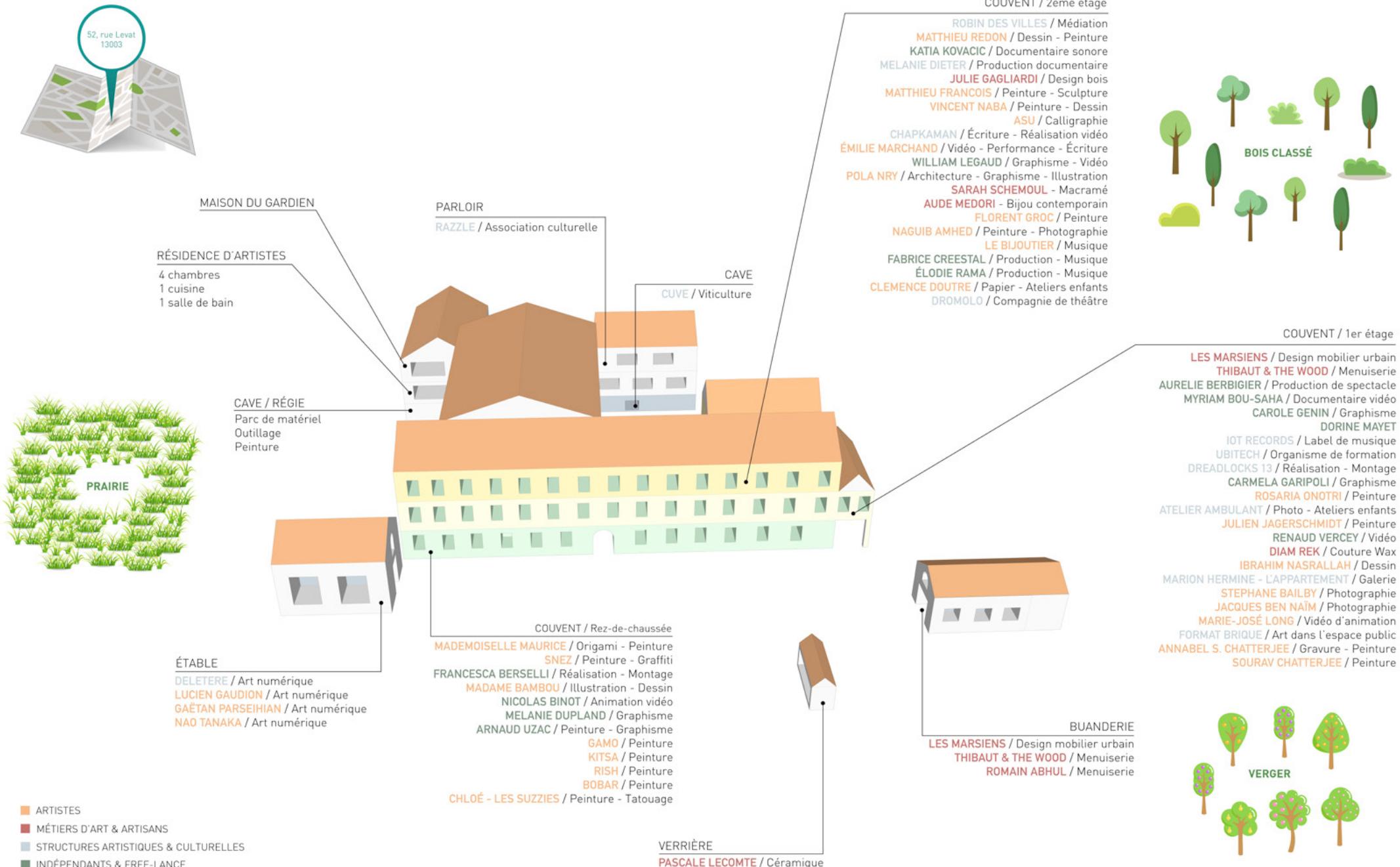
Nous allons également mettre en place un vrai lieu de vie sur le site (espace café/restauration, etc.) et enrichir l'exposition d'une programmation variée pendant les 4 mois d'ouverture : projections, conférences, performances, temps musicaux, etc.

Pour se faire, beaucoup de missions administratives et techniques seront réalisées entre septembre et décembre (ouverture du site au public/ERP, sécurité du lieu, direction artistique et booking des artistes, logistique, recherche des partenaires, etc.)

Enfin de janvier à mai, l'association se concentrera essentiellement sur la coordination des résidences artistiques (accueil artistes, logistique matériel, logistique technique des œuvres, etc.) et sur l'exposition en elle-même (signalétique, communication, RP, gestion du site, recrutement des bénévoles, programmation hebdomadaire d'évènement, mise en place d'un espace restauration/lieu de vie, etc.).

03

PLAN DU SITE ET RÉSIDENTS



Située à proximité de la gare Saint-Charles, la Belle de Mai a longtemps été le siège de la manufacture des tabacs de Marseille et le lieu de résidence des immigrés italiens qui y travaillaient. C'était un quartier presque exclusivement ouvrier aux XIXe et XXe siècles.

Depuis plusieurs années, la Ville de Marseille a affirmé sa volonté de mener une réflexion urbaine de grande ampleur sur les quartiers de la Belle de Mai et de la Gare Saint Charles. Motivée par l'acquisition des casernes de la Belle de Mai et par la confirmation de l'arrivée de la Ligne Nouvelle Provence - Côte d'Azur, la Ville de Marseille met en marche le projet urbain « Quartiers Libres Saint-Charles - Belle de Mai ».

Dans le cadre de ce projet urbain, la mairie de Marseille procède à l'acquisition du Couvent Levat en ce début d'année 2017. Une concertation publique coordonnée par le service des grands projets de la Ville vise à dessiner le futur du quartier et du couvent. Pour donner une seconde vie à ce lieu inoccupé, la Ville de Marseille a proposé à l'association Juxtapoz d'occuper l'ancien couvent et d'y mener ses projets, le temps de la concertation publique.

LES ENJEUX DU PROJET URBAIN

- Améliorer la qualité et le cadre de vie des habitants et usagers des quartiers Saint-Charles et Belle de Mai
- Faire du quartier de la Gare métropolitaine un nouveau lieu d'attractivité économique de la Ville
- Créer un Laboratoire de Recherche de Développement Urbain sur les nouvelles façons de construire la ville
- Assurer au projet une réussite sur une double échelle :
 - Le devenir à terme du centre-ville de Marseille voire de la Métropole
 - Le développement dynamique du quartier de la Belle de Mai par les leviers socio-économiques et urbain



Situé au 52 rue Levat, dans le 3ème arrondissement de Marseille, l'ancien couvent se situe à l'entrée de la Belle de Mai, face à la Friche et derrière le Pôle Média.

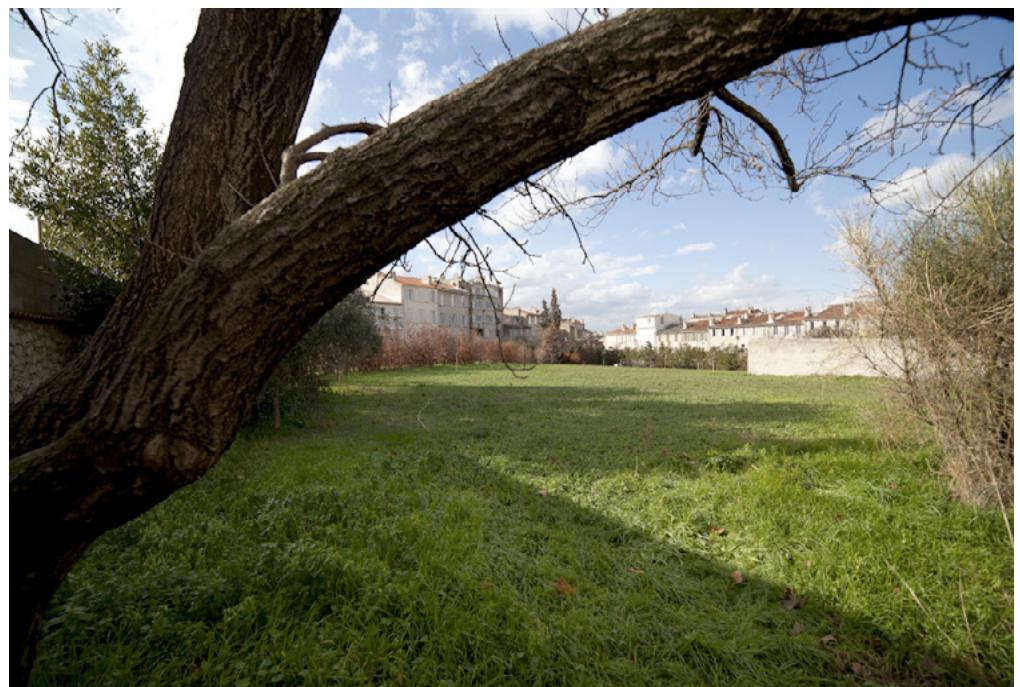


Le site bénéficie d'une surface extérieure d'1,7 hectare (une prairie, un bois classé, un verger et un potager).

Ce site de plus de 17000 m² est riche d'une histoire particulière : des religieuses cloîtrées, les Victimes du Sacré Coeur de Jésus, y ont vécu en autarcie pendant près de 150 ans.

Cet institut diocésain a été fondé en 1838 par Julie-Adèle de Gérin-Ricard. Cette communauté contemplative vivait en clôture, essentiellement de ce qu'elle produisait. Potager, verger, lapins, poules et même une vache laitière s'y cotoyaient jusqu'à peu. Les soeurs s'occupaient presque seules de l'ensemble du domaine, la sous-prieure décrivait d'ailleurs leur vie comme « une véritable vie de ferme, en économie fermée ».

En raison de l'évolution du quartier, devenu trop bruyant et peu propice à la vie contemplative, les Victimes du sacré coeur de Jésus ont préféré s'installer dans un lieu davantage reculé en Vendée.



L'association Juxtapoz œuvre pour la diffusion et la promotion des cultures urbaines. Spécialisée dans les arts visuels, elle est aujourd'hui une référence (notamment à Marseille) en art contemporain urbain. L'activité de l'association se présente en 3 principaux pôles :

- La mise en place et la coordination d'évènements artistiques et culturels (expositions, festivals, réalisations de fresques en extérieur, etc.).

L'association s'est notamment démarquée en organisant l'exposition Aux Tableaux ! Réunissant plus de 43000 visiteurs sur un parcours artistique de 2500 m², elle a proposé un évènement ambitieux de juin à octobre 2015, à Marseille.

- La mise en place de lieux de création économiquement innovant et écologiquement responsable.

L'atelier Juxtapoz assure l'entièvre gestion de ces lieux transformés en pépinière artistique et culturelle.

- La coordination de projets d'éducation artistique en milieu scolaire et centre de loisirs.

Animés par des artistes confirmés, les ateliers (graffiti, origami, etc.) permettent de s'initier à différents médiums d'expression mais aussi de se familiariser avec une démarche artistique.

Au fil de ses différents projets, Juxtapoz a su tisser un réseau important d'artistes marseillais et nationaux aussi bien dans l'art contemporain urbain, plus généralement dans les arts visuels (muralistes, peintres, plasticiens, mapping, vjing, etc), et les métiers d'art. Ses compétences et son réseau lui permettent aujourd'hui d'entreprendre des projets artistiques et culturels de grande envergure et d'en couvrir tous les aspects : coordination, direction artistique, scénographie, budget, logistique, régie, recrutement des équipes, stratégie de communication, accueil du public, etc.

L'objectif de rendre l'art et la culture accessible à tous, s'inscrit dans la dynamisation de la ville de Marseille, et plus largement des collectivités au niveau national, à travers l'organisation d'évènements variés ou la conduite de projets artistiques et culturels de qualité.

07

JUXTAPOZ EN QUELQUES CHIFFRES



40 expositions

25 événements culturels
(performances artistiques, projections, etc.)

24 performances artistiques sur le M.U.R
(à l'angle de la rue crudère et du cours Julien, 13006)

43000 visiteurs à l'exposition Aux Tableaux !

5000 Adhérents

20 bénévoles

CONTACTS



L'ATELIER
JUXTAPOZ

Karine Terlizzi | Chargée de production
06 63 82 00 76 | asso.juxtapoz@gmail.com

Charlotte Pelouse | Chargée de projets
06 17 75 45 22 | charlotte.pelouse@gmail.com

Elodie Gaillard | Chargée de communication
06 21 53 11 15 | com.juxtapoz@gmail.com

52 rue Levat
13003 Marseille

www.atelier-juxtapoz.fr

